

Signaler un incident avec Thelma

Avec Thelma, c'est plus rapide ! L'application officielle de la Ville de Drancy fait le lien entre les habitants qui constatent un problème dans l'espace public et les services municipaux chargés de les résoudre. Une quarantaine d'agents, compétents en fonction des catégories de signalement, traitent vos demandes.

1 > Utiliser l'application

La création d'un compte est obligatoire afin d'utiliser Thelma. Vos signalements et vos demandes seront archivés et vous serez notifiés de leur traitement. Si vous avez un smartphone, il est donc recommandé de télécharger l'application. Si vous n'en avez pas ou s'il est trop vieux, utilisez le site Internet, quel que soit votre appareil.

APP ANDROID

APP IOS

SITE INTERNET

2 > Comment ça marche ?

Un exemple concret vaut mieux que mille mots. Vous vous baladez dans une petite rue et remarquez un dépôt sauvage. Vous ouvrez l'application et vous choisissez le sujet du signalement. Si vous avez accepté d'être géolocalisé, il vous suffit de prendre une photo dans l'application, de valider, et voilà, votre collaboration est directement transmise au service municipal en charge de l'opération !

Vous pouvez aussi entrer manuellement l'adresse du problème, et l'accompagner d'un commentaire. Ce processus permet un gain de temps considérable dans le traitement des incivilités, et assure une couverture précise et complète de tous vos signalements.



Que puis-je signaler ?



Que puis-je suggérer ?



L'appli : étape par étape



3 > Quels bénéfices ?

L'intérêt de cette application est double si un grand nombre de Drancéens l'utilisent !

Dans un premier temps, Thelma assurera une communication fluide et instantanée entre les usagers et les services municipaux. Les signalements répétitifs et les zones les plus touchées se démarqueront grâce aux statistiques récoltées a posteriori.

Dans un second temps, la mairie pourra utiliser ces données pour lutter contre les phénomènes les plus récurrents. L'objectif est de tendre vers une amélioration de la qualité de vie des habitants dans les espaces publics.

LES AUTRES SERVICES EN LIGNE

[AVERTIR D'UN DANGER AVEC VOISINS VIGILANTS](#)

[POSER UNE QUESTION](#)

[RÉALISER UNE DÉMARCHÉ](#)



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[Personnaliser](#)